



Communiqué de presse

Information réglementée

Leuven, 30 septembre 2025 (17.40 CEST)

Convocation

Information réglementée, Leuven, 30 septembre 2025 (17.40 CEST)

Convocation de l'Assemblée Générale des Actionnaires et publication du rapport financier annuel

KBC Ancora invite ses actionnaires à l'Assemblée Générale des Actionnaires de vendredi 31 octobre 2025. Toutes informations pertinentes, dont l'avis de convocation à l'Assemblée avec l'ordre du jour et le rapport financier annuel 2024/2025, sont disponibles via le site web: www.kbcancora.be; sous le menu 'Gouvernance/Assemblée Générale'.

KBC Ancora est une société cotée en bourse qui détient 18,6 % des actions de KBC Groupe et qui assure, avec Cera, MRBB et les Autres Actionnaires Stables, la stabilité de l'actionariat et le développement de KBC Groupe. Ces actionnaires de référence de KBC Groupe ont conclu à cet effet un pacte d'actionnaires.

Calendrier financier:

31 octobre 2025	Assemblée Générale des Actionnaires
30 janvier 2026	Rapport financier semestriel (premier semestre) exercice 2025/2026
28 août 2026	Communiqué annuel exercice 2025/2026

Ce communiqué de presse est disponible en français, en néerlandais et en anglais sur le site www.kbcancora.be.